



## Conseil d'administration

329<sup>e</sup> session, Genève, 9-24 mars 2017

GB.329/PFA/11/3

Section du programme, du budget et de l'administration  
Segment des questions de personnel

PFA

Date: 10 mars 2017

Original: anglais

### ONZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Questions relatives au Tribunal administratif de l'OIT

### Composition du Tribunal

#### Objet du document

Le présent document contient une proposition concernant la nomination d'un nouveau juge au Tribunal administratif de l'OIT (voir le projet de décision au paragraphe 6).

**Objectif stratégique pertinent:** Aucun.

**Incidences sur le plan des politiques:** Aucune.

**Incidences juridiques:** Projet de résolution de la Conférence concernant la nomination d'un nouveau juge.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Aucun.

**Unité auteur:** Bureau du Conseiller juridique (JUR).

**Documents connexes:** Aucun.



1. Aux termes de l'article III de son Statut, le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail comprend sept juges nommés pour une durée de trois ans par la Conférence internationale du Travail.
2. La composition du Tribunal est actuellement la suivante:
  - M. Claude Rouiller (Suisse), président: mandat venant à expiration en juillet 2019;
  - M. Giuseppe Barbagallo (Italie), vice-président: mandat venant à expiration en juillet 2018;
  - M<sup>me</sup> Fatoumata Diakité (Côte d'Ivoire): mandat venant à expiration en juillet 2018;
  - M. Patrick Frydman (France): mandat venant à expiration en juillet 2019;
  - M<sup>me</sup> Dolores Hansen (Canada): mandat venant à expiration en juillet 2018;
  - M. Michael Moore (Australie): mandat venant à expiration en juillet 2018;
  - Sir Hugh Rawlins (Saint-Kitts-et-Nevis): mandat venant à expiration en juillet 2018.
3. L'un des juges – et actuel président – du Tribunal, M. Claude Rouiller (Suisse), dont le mandat avait été renouvelé l'année dernière, a remis sa démission par lettre datée du 15 décembre 2016 et a indiqué qu'il quittera ses fonctions le 30 juillet 2017. Membre du Tribunal depuis 2004, M. Rouiller a contribué pendant toutes ces années à l'important développement du droit de la fonction publique internationale.
4. Le Conseil d'administration voudra sans doute proposer à la Conférence d'exprimer à M. Claude Rouiller sa profonde gratitude pour la précieuse contribution qu'il a apportée aux travaux du Tribunal administratif ces treize dernières années en qualité de juge, de vice-président (2013-2015) et de président (2015-2017) du Tribunal.
5. Le départ de M. Rouiller laissera un siège de juge vacant. Conformément à la pratique établie de longue date selon laquelle les membres du Tribunal sont nommés parmi des personnes exerçant ou ayant exercé de hautes fonctions judiciaires, et compte tenu de la nécessité d'assurer un équilibre global entre les langues, les différents systèmes de droit, les régions géographiques et les sexes, le Directeur général, après consultation du bureau du Conseil d'administration, souhaite proposer la nomination ci-après pour une période de trois ans:
  - M. Yves Kreins (Belgique).

Né en 1952, M. Kreins est l'actuel Premier président du Conseil d'Etat de Belgique, qui est l'échelon suprême de la juridiction administrative du pays. Il est membre de cette institution depuis trente ans et possède une vaste expérience du contentieux administratif et civil. De plus, il a été membre du conseil d'administration de l'Association internationale des hautes juridictions administratives et secrétaire général de l'Association des conseils d'Etat et des juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne (ACA-Europe). De langue maternelle allemande, M. Kreins maîtrise plusieurs autres langues, dont le français, le néerlandais et l'anglais. Il quittera le Conseil d'Etat en août 2017 et sera donc disponible pour remplacer immédiatement le juge Rouiller.

## Projet de décision

### 6. *Le Conseil d'administration:*

- a) *recommande à la Conférence d'exprimer à M. Claude Rouiller sa profonde gratitude pour la précieuse contribution qu'il a apportée aux travaux du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail ces treize dernières années en qualité de juge, de vice-président et de président du Tribunal;*
- b) *propose à la Conférence de nommer M. Yves Kreins (Belgique) pour un mandat de trois ans;*
- c) *décide par conséquent de proposer le projet de résolution ci-après en vue de son éventuelle adoption par la Conférence:*

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

*Décide*, conformément à l'article III du Statut du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail,

- a) d'exprimer à M. Claude Rouiller (Suisse) sa profonde gratitude pour la précieuse contribution qu'il a apportée aux travaux du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail ces treize dernières années en qualité de juge, de vice-président et de président du Tribunal;
- b) de nommer M. Yves Kreins (Belgique) pour un mandat de trois ans.